



## HIGH-TECH & MEDIAS

# Réseaux télécoms : la coopérative ouvrière Scopelec lève 10,5 millions d'euros

### TÉLÉCOMS

**L'installateur  
de réseaux télécoms  
a émis des titres  
participatifs à hauteur  
de 10 millions d'euros.**

**Il va recruter  
300 personnes pour  
la deuxième année  
d'affilée.**

**Fabienne Schmitt**  
@FabienneSchmitt

Ce n'est pas tous les jours qu'une Scop (société coopérative ouvrière de production) lève 10,5 millions d'euros. Scopelec, une ETI (entreprise de taille intermédiaire) spécialisée dans l'installation de réseaux télécoms, l'a fait. Plus précisément, elle a augmenté ses fonds propres de 10 millions grâce à l'émission de titres participatifs, ce qui est inédit pour une Scop. Ceux-ci ont été souscrits par le fonds Impact Coopératif, géré par Esfin Gestion (5 millions), et la Caisse des Dépôts (4 millions). Le Comptoir de l'innovation (GroupeSOS) et l'assureur Aviva ont chacun mis 500.000 euros. Cela leur donne droit à rémunération, sans droit de vote ni part du capital. Pour sa part, l'actionnaire historique du groupe, Scop Invest, a apporté 500.000 euros, mais en capital. La particularité des SCOP, c'est que ce sont les salariés qui

détiennent la majeure partie du capital. Chez Scopelec, ils conservent une part de 65 %.

« Cette levée de fonds va nous permettre de financer le développement de Scopelec, et notamment la modernisation des systèmes d'information, la digitalisation de l'entreprise, la formation du personnel, plus particulièrement dans la fibre », affirme Thierry Tolmer, à la tête de Scopelec et de ses 2.750 salariés depuis huit mois. Le déploiement du très haut débit partout en France (un plan à 20 milliards d'euros initié par le gouvernement) est une aubaine pour l'entreprise, qui conçoit, déploie et installe les infrastructures de télécommunication pour les opérateurs télécoms, mais aussi pour les collectivités locales. La coopérative ouvrière est l'un des petits éléments de ce plan visant à amener la fibre optique dans tous les foyers français d'ici à 2022, et qui lui permet de générer la moitié de ses revenus. Cette année, elle compte recruter 300 personnes, comme l'an passé.

### Etre « incontournable des réseaux télécoms »

Scopelec a été créé en 1973 par un curé, un notaire et un banquier qui, tous trois, voulaient retenir les jeunes « au pays », en l'occurrence dans la petite ville de Revel située à une soixantaine de kilomètres de Toulouse. « Je leur dis toujours qu'en venant chez nous, ils participent au développement de l'un des plus grands groupes coopératifs français », déclare Thierry Tolmer. L'entreprise, dont la moyenne d'âge des salariés est de trente-cinq ans, est la deuxième plus grosse coopérative ouvrière de France (après Acome). Elle s'est développée en rachetant, ces dernières années, une dizaine de sociétés. Si elle reste un « Petit Poucet » face à ses concurrents du secteur, les Eiffage et autres SPIE, en dix ans elle a plus que décuplé son chiffre d'affaires, passant de 32 millions à 370 millions d'euros attendus cette année. Outre les télécoms, son cœur de métier, Scopelec opère aussi dans l'énergie, en installant des compteurs communicants. « On veut être un

acteur incontournable des réseaux télécoms », pointe Thierry Tolmer, qui envisage d'implanter en Europe et en Afrique le groupe, présent dans l'Hexagone et en outre-mer.

A l'avenir, il compte faire appel à d'autres outils de financement, comme les Euro Private Placements. Mais les investisseurs sont prévenus : investir dans une coopérative ouvrière est une opération financière de long terme. ■

### Les chiffres clefs

# 370

**MILLIONS D'EUROS**

C'est le chiffre d'affaires de Scopelec attendu cette année.

# 65 %

**LA PART DU CAPITAL**

de Scopelec détenue par les salariés.